ARCHIPEL
DE
SAINT-PIERRE ET MIQUELON

CONSEIL TERRITORIAL

Service des Finances

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE, ÉGALITE, FRATERNITE

Séance Officielle du 25 mars 2013

DÉLIBÉRATION N° 44/2013

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

SERVICE PUBLIC DE DESSERTE MARITIME EN PASSAGERS
RÉGIE DE TRANSPORTS MARITIMES

LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

VU la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'Outre-Mer ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

VU la délibération n°7 du 15 février 2010 par laquelle est créée la régie à autonomie financière chargée de la gestion de la desserte maritime en passagers ;

VU le budget primitif 2012 adopté en séance du 13 avril 2012;

VU la décision modificative budgétaire n°1/2012 adoptée en séance du 21 janvier 2013;

VU l'avis du conseil d'exploitation ;

VU l'avis de la commission consultative permanente ;

SUR le rapport de son Président ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
A ADOPTÉ LA DÉLIBÉRATION DONT LA TENEUR SUIT :

Article 1 : L'Assemblée Territoriale **arrête** le compte administratif 2012 de la Régie de Transports Maritimes, détaillé selon le tableau ci-après, qui dégage un **résultat excédentaire de 1 354 227,39 €.**

SECTION	*DEPENSES*	*RECETTES*
INVESTISSEMENT	3 897 965.31 €	3 026 791.07 €
EXPLOITATION	3 732 157.83 €	4 000 582.42 €
Reports investissement	527 327.30 €	2 291 941.57 €
Résultats 2011 (reprise)		192 362.77 €
TOTAUX	**8 157 450.44 €**	**9 511 677.83 €**
RESULTAT	1 354 227.39 €	

Article 2 : L'Assemblée Territoriale **approuve** les états annexes :

- de la dette ;
- du personnel territorial ;
- des reports de crédits ;
- des engagements reportés ;
- des rattachements des crédits de fonctionnement ;
- des immobilisations corporelles et incorporelles.

Article 3 : L'Assemblée Territoriale **donne** acte à son Président de la communication des données synthétiques prévues par les lois et règlements et constituant l'annexe consolidée de la comptabilité de la Régie.

Adoptée
14 voix Pour
00 voix Contre
04 abstentions
Conseillers élus : 19
Conseillers présents : 14
Conseillers votants : 18

Transmis au représentant de l'Etat

Le 28 MARS 2013

Publié le 29 MARS 2013

ACTE EXECUTOIRE

Le 1er Vice-Président,

Stéphane LENORMAND

SAINT-PIERRE et MIQUELON
Reçu à la Préfecture
Le 28 MARS 2013

PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Saint-Pierre et Miquelon
Adresse : BP 4200 – Code postal : 97500 – Ville : Saint-Pierre et Miquelon
Tél. 05 08 41 10 30 – Télécopieur 05 08 41 27 12

ARCHIPEL
DE
SAINT-PIERRE ET MIQUELON

CONSEIL TERRITORIAL

Service des Finances

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE, ÉGALITE, FRATERNITE

Séance Officielle du 25 mars 2013

RAPPORT DU PRÉSIDENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

SERVICE PUBLIC DE DESSERTE MARITIME EN PASSAGERS
RÉGIE DE TRANSPORTS MARITIMES

L'exercice 2012 du compte administratif fait apparaître au budget de la Régie de Transport (mouvements réels) des dépenses à hauteur de 7 270 140,24 € et des recettes d'un montant de 6 667 390,59 € pour obtenir un résultat excédentaire de 1 354 227,39 €.

LA SECTION D'EXPLOITATION –

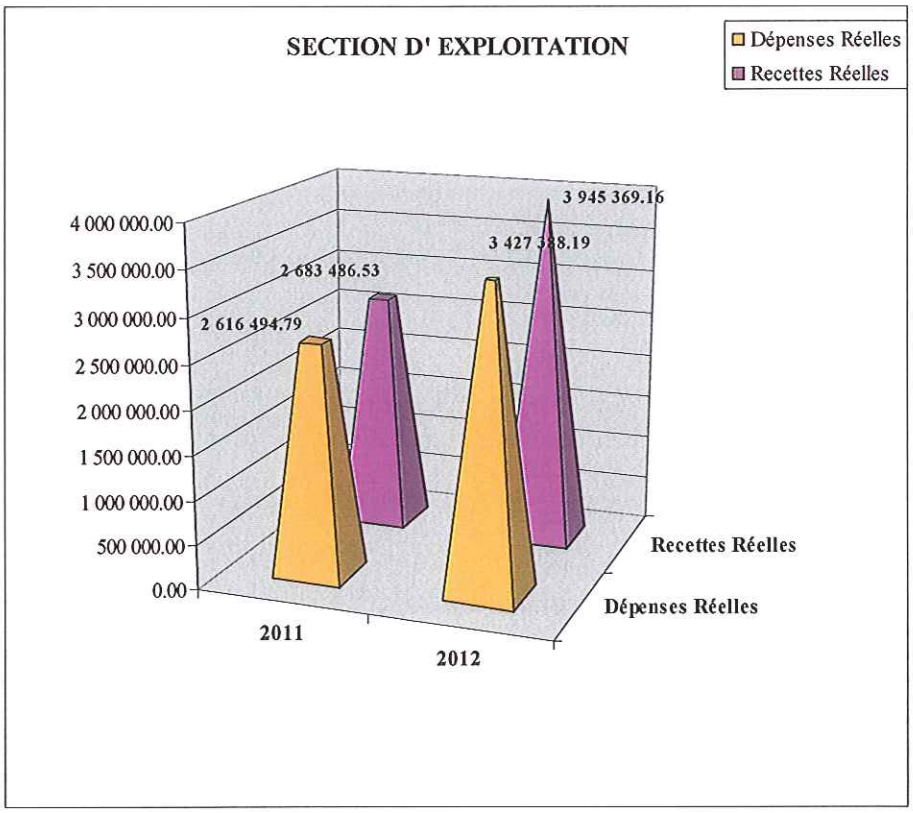

EXPLOITATION	2011	2012
Dépenses Réelles	2 616 494.79	3 427 388.19
Recettes Réelles	2 683 486.53	3 945 369.16

DEPENSES D'EXPLOITATION 2012

DEPENSES REELLES	Exercice 2011	Exercice 2012	% s/les Dépenses réalisées
011-Charges à caractère Général	1 408 503.13	1 692 986.69	49.40%
012-Charges de Personnel	1 175 169.22	1 371 052.89	40.00%
66-Charges Financières	31 658.96	363 348.61	10.60%
67-Charges Exceptionnelles	1 163.48	0	0.00%
	2 616 494.79	3 427 388.19	

Les dépenses réelles s'élèvent à 3 427 388.19 €

Les dépenses relatives au fonctionnement de la Régie, inscrites au chapitre 011- Charges à caractère général et 012 – Charges de Personnel, représentent respectivement 49,40 % et 40% des dépenses réelles.

Les charges financières se chiffrent à 363 348,61 € qui se décomposent ainsi 101 781,40 € pour le remboursement des intérêts de l'emprunt du Cabestan et 24 169,37 € d'intérêts pour le remboursement de l'emprunt du Jeune France en 2012. Les intérêts échus concernant le transfert de l'emprunt du Cabestan se montent à 231 299,50 €.

- ## *RECETTES D'EXPLOITATION 2012*

RECETTES	Exercice 2011	Exercice 2012	% s/les Recettes réalisées
013-Atténuations de Charges	71.93	9 890.54	0.25%
70-Produits des Services, du domaine et ventes diverses	509 725.00	707 304.49	17.93%
74-Dotations, subventions et participations	2 150 000.00	3 167 500.00	80.28%
75-Autres Produits de Gestion Courante	0.00	188.00	0.00%
76-Produits Financiers	3 031.39	1 709.02	0.04%
77-Produits Exceptionnels	20 658.21	58 777.11	1.49%
	2 683 486.53	3 945 369.16	

Les recettes réalisées s'élèvent à 3 945 369,16 €

Le chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses représente 17,93 % des recettes réelles soit 707 304,49 € dont 684 604,30 € de produits réalisés pour les dessertes de Langlade, Miquelon, Fortune et l'Île aux Marins.

Le chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses représente 17,93 % des recettes réelles soit 707 304,49 € dont 684 604,30 € de produits réalisés pour les dessertes de Langlade, Miquelon, Fortune et l'Île aux Marins.

	2011	2012
Billeterie Langlade	67 503	75 656
Billeterie Miquelon	233 235	244 492
Billeterie Fortune	192 939	353 826
Billeterie Île aux Marins	9533	10630
	503 210	684 604

La subvention d'équilibre du budget principal s'élève pour 2012 à 3 167 500 € soit 80,28 % des recettes. Les produits exceptionnels correspondent au remboursement d'un sinistre.

L'activité 2012 en chiffres :

		2011	2012	Var. Nb	Var.%
Rotations	Miquelon	221	224	3	1,34%
	Fortune	84	130	46	35,38%
	Langlade	229	247	18	7,29%
	TOTAL	**534**	**601**	**67**	**11,15%**
Passagers	Miquelon	22 856	22 698	-158	-0,70%
	Fortune	7 131	13 697	6 566	47,94%
	Langlade	7 377	11 302	3 925	34,73%
	TOTAL	**37 364**	**47 697**	**10 333**	**21,66%**

Les efforts de la Régie ont essentiellement consisté à renforcer notre présence sur Fortune qui reste le port d'entrée de l'essentiel des touristes de l'Archipel (environ 80%).

Les choix faits par le Conseil Territorial ont ainsi permis de rajouter 46 rotations (+ 35,38%) et de transporter 10 333 passagers supplémentaires (+ 47,94%).

D'après les chiffres de la Police de l'Air et des Frontières, l'Archipel a comptabilisé en 2012, 1 173 touristes supplémentaires (8292) venus par Fortune traduisant également le choix fait du renforcement du service à l'international.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT –

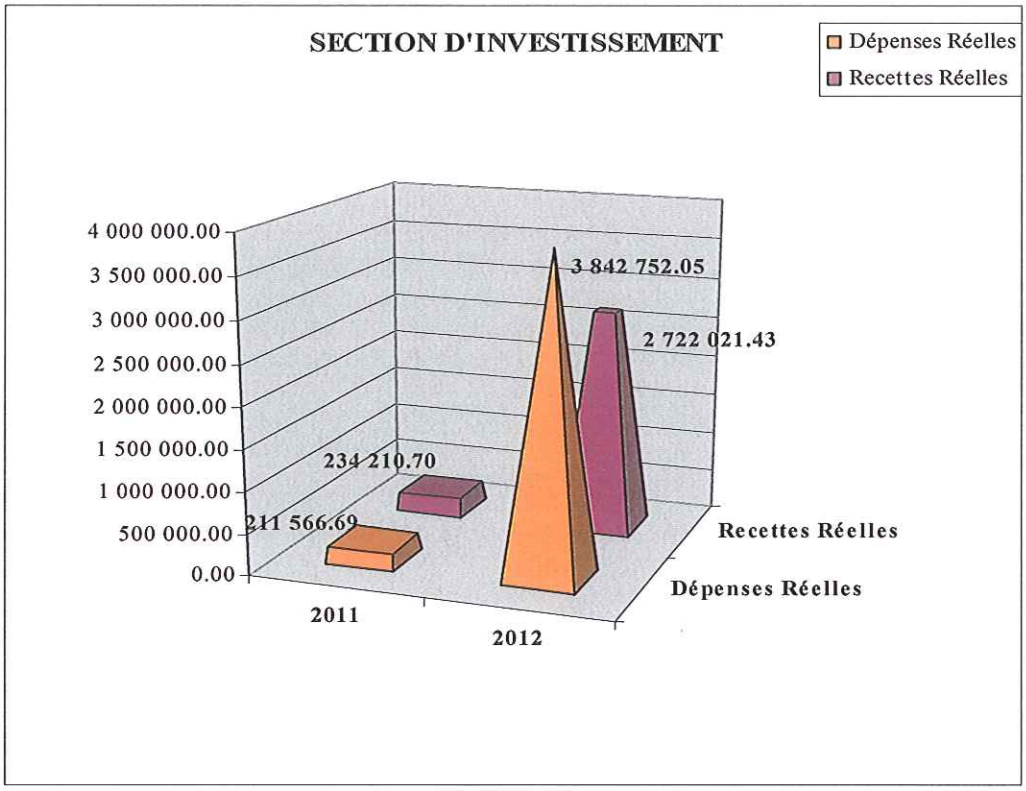

INVESTISSEMENT	2011	2012
Dépenses Réelles	211 566.69	3 842 752.05
Recettes Réelles	234 210.70	2 722 021.43

- ***DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2012***

DEPENSES REELLES	Exercice 2011	Exercice 2012	% s/les Dépenses réalisées
16-Emprunts et dettes assimilées	58 721.97	227 820.87	5.93%
20-Immobilisations incorporelles	19 946.50	788.00	0.02%
21-Immobilisations corporelles	132 898.22	3 560 383.33	92.65%
23-Immobilisations en cours	0.00	53 759.85	1.40%
	211 566.69	3 842 752.05	

Les dépenses réelles d'Investissement s'élèvent à 3 842 752,05 € .

Le Chapitre 16- Emprunts et dettes assimilées se chiffre à 227 820, 87 € , le remboursement du capital de l'emprunt du Cabestan s'élève à 166 714,56 € et à 24 169,37 € pour le capital de l'emprunt du Jeune France. Le montant des immobilisations corporelles est de 3 560 383,33 € incluant le Navire le Cabestan à hauteur de 3 462 888,22 €.

- ***RECETTES D'INVESTISSEMENT 2012***

RECETTES REELLES	Exercice 2011	Exercice 2012	% s/les Recettes réalisées
10-Dotations Fonds divers et réserves	228 984.00	29 995.00	1.10%
16-Emprunts et dettes assimilées	5 226.70	2 692 026.43	98.90%
	234 210.70	2 722 021.43	

Les recettes réelles d'Investissement sont de 2 722 021,43 €

Les emprunts et dettes assimilées se montent à 2 692 026,43 € représentant le transfert de l'emprunt du Cabestan.

RESULTAT 2012

COMPTE ADMINISITRATIF 2012	REALISATIONS
INVESTISSEMENT	
Dépenses	3 897 965.31 €
Recettes	3 026 791.07 €
EXPLOITATION	
Dépenses	3 732 157.83 €
Recettes	4 000 582.42 €
Résultat Comptable de Clôture	**-602 749.65 €**
Reprise Résultat Antérieur	192 362.77 €
Résultat Cumulé Brut	**-410 386.88 €**
Restes à réaliser en Dépenses (à reporter)	527 327.30 €
Restes à réaliser en Recettes (à reporter)	2 291 941.57 €
Excédent Réel au 31/12/2012	**1 354 227.39 €**

Le Résultat excédentaire du compte administratif 2012 s'élève à : 1 354 227,39 €

Après la prise en compte des restes à réaliser en recettes 2 291 941,57 € et des restes à réaliser en dépenses 527 327,30 €

En conséquence, les résultats cumulés pour l'exercice 2012 sont les suivants :

	Exercice 2012
Résultat Section d'Exploitation	**351 510.50 €**
Solde d'Exécution Section d'Investissement	**1 002 716.89 €**
	1 354 227.39 €

Je vous propose donc :

- d'arrêter le compte administratif de la Régie de Transports Maritimes pour l'exercice 2012 ;
- et de me donner acte de la communication des données prévues par la loi pour accompagner la comptabilité territoriale de l'exercice écoulé.

Le Président,

Stéphane ARTANO.